

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Domaine et  
patrimoine

Sous matière :  
Environnement

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

Séance du Conseil Municipal du 19 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

### OBJET :

**AGENDA 21 – ACHAT  
D'UN VEHICULE  
ELECTRIQUE  
DEMANDE  
SUBVENTION**

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, CASTILLO Jean-Claude, GUILHEM Evelyne,  
BERNARDINI Claude, CATHALA Nicole, CHABBAL Bernard, BATIGNE Brigitte, TIRAND  
Jean, ZAMAÏ Giovanni, GRIMAUD Gérard, DURAND Claudie, GARRIGUES Michel,  
HERRAÏZ Nadine, RUIZ Martine, VERDIN Sylvie, CHABERT Sabine, FERREIRA Victor,  
– RUIZ Patricia, ANTOINE Lucie, IMBERT Jean François, LEROY Guilenn, SUBIROS Jean  
DE Jacques, MONDRAGON Gérard, AGUT Isabelle

Formant la majorité des Membres en exercices.

### Procurations :

M. SOL Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme ANTOINE Lucie  
Mme BESSET Jacqueline donne procuration à M. MAUGARD Patrick  
M. TAURINES André donne procuration à M. GARRIGUES Michel  
M. ALBAREL Frédéric donne procuration à M. ZAMAI Giovanni  
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean Claude

Empêché : M. ROUVIERE Gérard

Secrétaire : Mme HERRAIZ Nadine

La municipalité a souhaité mettre en place un Agenda 21.

Au niveau des services techniques, cela pourrait se traduire notamment par  
l'acquisition d'un véhicule électrique destiné au service informatique /courants faibles.

En effet, les déplacements générés par ce service sont, pour la majorité, effectués sur  
la partie agglomérée de la commune. Pour les autres déplacements vers l'extérieur le  
service utilisera les véhicules à disposition au secrétariat général.

En conséquence, nous envisageons d'acquérir un véhicule utilitaire compact  
électrique.

Ce véhicule électrique peut être subventionné par l'ADEME et le Conseil Régional  
Languedoc Roussillon à hauteur de 3.000 €.

Les crédits nécessaires à cette acquisition sont disponibles sur le budget 2010,  
opération 61 article 282-020.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les subventions auprès de  
l'ADEME et du Conseil Régional ainsi que de tout organisme susceptible de nous  
aider pour le financement de ce projet.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAL EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 13.07.2010

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 13.07.2010

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 21.07.2010

Délibération N° 132

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**


**AUTORISE** M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et de la région Languedoc Roussillon ainsi que de tout organisme susceptible de nous aider pour le financement de ce projet.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 19 juillet 2010

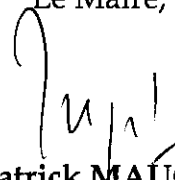
Ampliation faite le :  
**26 JUIL. 2010**  
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture  
le :  
**22 JUIL. 2010**  
Par publication le :  
**21 JUIL. 2010**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,



Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 22.07.10  
N° 011-211100763-20100719-2010-132-DE